

LE PONT DE LA VALLÉE

- Classé Monument Historique le 20 mars 1922, le pont de la Vallée est probablement construit au XV^e siècle par le duc François II, pour relier les faubourgs de la Trinité et St-Antoine à la ville close de Clisson. La particularité de ce pont réside dans la présence de ses six voies d'eau, dont les arches sont de dimensions inégales.
- L'entrée du pont, au pied du château était fermée par une porte à pont-levis, dite *Porte de la Vallée* ou *Porte Bondonneau*. Elle était encadrée de deux gros piliers carrés, dans lesquels jouaient les bras du pont-levis. Lorsqu'il était abaissé, celui-ci enjambait la voie d'eau joignant la rive gauche. A proximité, il y avait une poterne avec également, un étroit pont-levis.
- Le pont, en granit, comporte cinq éperons placés sur la face opposée au courant, de manière à en rompre la force et écarter les troncs d'arbres et débris divers que la Sèvre charrie en hiver, ou lors des crues. Maintes fois submergé depuis le Moyen Âge, ce pont résiste cependant grâce aux éperons. De plus, ceux-ci constituent un refuge pour les piétons, lors des croisements de véhicules.
- Le Comte Paul de Berthou, indique dans son ouvrage « *Clisson et ses monuments* » qu'en 1714, un procès-verbal des travaux de réparation à entreprendre au château, maisons et dépendances de Clisson, mentionne :
 - « ... au premier pont de bois de la Vallée (celui qui touche la rive droite de la Sèvre), il est nécessaire d'y mettre à neuf 4 poutres de 13 à 14 pieds de longueur et 11 à 12 pouces de grosseur et poser lesdites poutres de niveau et les arraser de maçonnerie, et poser au-dessus desdites poutres des madriers de 12 pieds de long, 3 pouces d'épaisseur et 10 à 12 pouces de largeur, bien joints et cloués sur lesdites poutres et refaire à neuf les garde-corps dudit pont sur la susdite longueur, observant et d'y mettre des pièces de 10 à 11 pouces de grosseur, pour servir de garde-pavés... »
 - « ... au second pont de bois ensuivant (celui du milieu du pont), il faut deux poutres neuves de 29 pieds de longueur et 15 à 16 pouces de grosseur et recouvrir ledit pont en entier de madriers neufs de 12 à 13 pouces de longueur, 10 à 12 pouces de largeur et 3 pouces d'épaisseur, bien joints et attachés, chacun avec un quarteron de clous, sur lesdites poutres ... »
 - 1 pied = 0.3048 m et 1 pouce = 2.54 cm.
- En 1848, il est fait mention de trois ponts de bois (AC-Clisson) : le premier en rive gauche (remplaçant l'ancien pont-levis), le second au milieu de l'ouvrage et le troisième touchant la rive droite.
- Le 13 août 1871, les archives communales de la ville de Clisson évoquent les besoins urgents de restauration d'une travée en bois. Le maire « expose que le pont de la ville avec ses deux travées en bois est une source continue de dépenses pour la commune aussi a-t-il chargé M. l'architecte voyer de présenter un projet de reconstruction de l'arche de la rive gauche dont les poutres en bois sont dans le plus mauvais état ». Cette travée remplaçait donc le premier pont de bois. Il semble que la passerelle en rive droite avait été remplacée avant cette date par une voûte en pierre.
- Au XIX^e siècle, les passerelles seront supprimées. A leur place, des voûtes empierrées seront construites et la voie macadamisée.

- La croix qui se trouve au troisième éperon était autrefois sur la place Notre-Dame. A l'éperon suivant, seul le socle de granit subsiste à l'emplacement d'une croix qui marquait les limites entre les paroisses de Notre-Dame et de la Trinité.